

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le cinq juin deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 29/05/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Elodie MARTIN, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSEE : Monique REIX – BUSSY

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2008 – 084 : REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT A LA COMMISSION LOCALE D'INSERTION – MONTS ET BARRAGES

Vu la code général des collectivités territoriales

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose que le Conseil Général de la Haute-Vienne a demandé par courrier, reçu en date du 21 mai 2008, à la Communauté de Communes de Noblat de désigner un représentant pour siéger à la Commission Locale d'Insertion (CLI).

Monsieur le Président présente aux conseillers communautaires les missions confiées à la Commission Locale d'Insertion située sur le territoire Monts et Barrages. Son rôle est d'analyser les besoins des acteurs sociaux du territoire et d'établir une politique locale d'insertion.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Désigne Monsieur Bernard POUSSIN en qualité de représentant de la Communauté de Communes de Noblat au sein de la Commission Locale d'Insertion du secteur Monts et Barrages.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 06 juin 2008

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

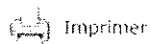
Publié ou notifié

Le

Le Président,


Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture



Objet de l'acte : REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT A LA COMMISSION LOCALE D'INSERTION - MONTS ET BARRAGES

Date de transmission de l'acte : 10/06/2008

Date de réception de l'accusé de réception : 10/06/2008

Numéro de l'acte : 2008-084 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20080605-2008-084-DE

Date de décision : 05/06/2008

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Désignation de représentants